

Séminaire transnational



16 avril 2007
Rzeszow (Pologne)

Les saynètes théâtrales : un outil original de sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées

Les difficultés d'insertion des personnes handicapées dans l'emploi et dans la société sont souvent le reflet d'un manque d'informations et d'une mauvaise connaissance de l'autre. C'est à partir de ce constat que de nombreux acteurs ont engagé une démarche de sensibilisation au handicap.

L'association Handicap et Libertés² a développé **un outil innovant, pédagogique et ludique de sensibilisation reposant sur des saynètes théâtrales**. Ces saynètes théâtrales, mêlant humour, ironie et dérision, évoquent, d'une part, les préjugés existants autour du handicap, et apportent, d'autre part, des informations pratiques sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées et sur les différentes déficiences.

Comment sont nées ces saynètes théâtrales ?

À la base, elles ont été développées à la demande de l'institut de formation Greta Paramédical et Social qui souhaitait un outil complémentaire à son programme de formation pour salariés de structures publiques d'accompagnement vers le retour à l'emploi pour les sensibiliser sur l'environnement du handicap.

Ces saynètes théâtrales sont le fruit d'un travail associant l'équipe d'Handicap et Libertés, des comédiens, un metteur en scène, des institutions et associations du monde du handicap et des personnes handicapées. Ces dernières ont joué un rôle de validation des messages que les saynètes visent à passer au public. Le résultat : les personnes handicapées rigolent pendant une heure ; elles estiment que les saynètes traduisent bien leur quotidien et qu'elles peuvent même aller plus loin dans le ridicule.

¹ Institut de formation, de conseil et d'expertise au service des institutions représentatives des salariés
www.emergences.fr

² ONG d'aide à l'intégration des personnes handicapées et de lutte contre toutes les sortes de discriminations
www.hal.asso.fr

L'association des personnes handicapées sur la validation de messages sur le handicap est primordiale. La manière dont sont formulés les mots, dont les images sont exposées, peut être lourde de conséquences pour les personnes handicapées. La mise en forme autant que le contenu des informations délivrées doivent être rigoureusement travaillées et validées par un ensemble d'acteurs afin de garantir la meilleure sensibilisation possible.

Environ 25 représentations ont été données depuis un an, date de lancement de cette action originale. Ce résultat est jugé très satisfaisant et encourageant au regard de la difficulté que l'on a à aborder la question du handicap dans notre société et notamment dans l'entreprise.

À qui sont destinées ces saynètes ?

Les demandes émanent :

- de collectivités territoriales pour leurs salariés dans le cadre de leur activité professionnelle et mais aussi pour les citoyens dans le cadre de journées solidaires,
- d'entreprises privées, particulièrement de grandes entreprises, pour leurs salariés, directions des ressources humaines et équipes d'encadrement.

Comment se déroulent les saynètes ?

Un membre de l'association Handicap et Libertés présente tout d'abord les champs d'intervention de l'association dans le domaine du handicap.

- Deux personnes entrent ensuite dans la salle. **Fanny, une personne aveugle**, conduite par **Thomas, infirme moteur cérébral**, viennent **témoigner de leurs vies, et de leurs différences**.

Ces premières interventions, sur un ton relativement inquiet et grave pour Fanny au début, finissent par l'autodérision et l'ironie sur des sujets graves tels que le handicap, la maladie et l'emploi. Elles mettent souvent assez mal à l'aise les spectateurs dont les réactions varient d'un individu à l'autre :

- ▶ choc, notamment pour ceux qui n'ont jamais été en contact avec des personnes handicapées ;
- ▶ scepticisme et déception, pour certains, qui pensent devoir passer toute une heure en compagnie d'une personne qui ne peut les voir et d'une autre personne qui a des difficultés à se mouvoir et à parler ;
- ▶ peur, révolte, souffrance, pitié et culpabilité pour d'autres,
- ▶ mais aussi compréhension et compassion.

Les spectateurs ne se doutent pas que les deux personnes sont en fait des acteurs. Lorsqu'ils comprennent qu'ils se sont fait avoir, ils sont bluffés, toujours mal à l'aise pour certains mais soulagés.

Ces premiers témoignages ont pour objectif d'interpeller chacun sur sa propre réalité, sur ses propres réactions face à des personnes handicapées.

Les quatre saynètes suivantes sont jouées par les mêmes comédiens qui se changent sur scène et modifient le décor sommaire.

- La deuxième saynète est un dialogue entre **Simon, référent handicap**³ et **Amélie, séropositive** qui souhaite réaliser un stage de remise à niveau. Qu'est-ce que la séropositivité, comment se transmet cette maladie : par le toucher ? par la salive ? La peur et les préjugés doivent laisser place à l'information pour une meilleure compréhension de la maladie.

Cette saynète est peut-être celle qui passe le moins bien auprès des directions des ressources humaines. Paradoxalement, la séropositivité est un sujet encore tabou dans le milieu du travail malgré les importantes campagnes d'information et de communication sur la maladie, les modes de transmission, les moyens de s'en protéger et les récits qui sont faits sur le quotidien des séropositifs qui peuvent mener une vie comme les autres (travail, amour, famille, loisirs...), mais pour certains avec des traitements plus ou moins lourds. La séropositivité touche des millions de personnes. Le Sida n'a pas fini de faire parler de lui et de ses dégâts. Il reste encore malheureusement un sujet tabou.

- La troisième saynète met en avant les **préjugés existants autour de personnes handicapées et de leurs compétences au travail**.

Delphine, directrice de projet, organise une audition pour une distribution de voix pour la série « L'homme Invisible ». Elle signale à Antoine, ingénieur du son, qu'une des personnes auditionnées a un **léger handicap**. Antoine est mécontent, il ne veut pas gérer les problèmes des gens en plus de la technique. Il demande que Delphine engage des gens normaux. Delphine l'informe que l'on peut être handicapé pour plusieurs raisons. Dans le cas présent, il s'agit d'un léger handicap dû à un accident du travail. Le genou de la personne est un peu faible et elle ne peut pas rester debout très longtemps. Il faut juste prévoir une chaise. Après que Delphine lui ait longuement argumenté qu'elle a sélectionné cette personne pour ses qualités de comédienne, et pas par ce qu'elle est reconnue travailleur handicapé, Antoine se résigne à faire un effort pour l'accueillir.

- Dans un contexte de formation professionnelle, la quatrième saynète **sensibilise à la surdité et donne des informations sur la manière de communiquer avec une personne sourde afin d'éviter de l'exclure**.

Mathilde, référent handicap, apprend à communiquer avec une personne mal entendante à l'occasion d'un entretien avec Paul, atteint d'une déficience auditive légère, qui souhaite suivre une formation de secrétaire comptable.

³ Le référent handicap participe à l'accueil et au suivi des personnes handicapées, relaie l'information dans sa structure, et en externe auprès des partenaires, et collabore, le cas échéant, au montage de dossiers spécifiques.

L'échange entre les deux protagonistes se fait dans un premier temps dans un « dialogue de sourds » - l'un et l'autre ne se comprenant pas, chacun crie très fort – pour finir sur une meilleure communication. Mathilde apprend de Paul qu'il faut qu'elle lui touche le bras pour lui signifier qu'elle veut lui parler, qu'elle doit se tourner vers lui afin qu'il puisse lire sur ses lèvres. Paul lui fait par ailleurs part des difficultés qu'il a rencontrées lors d'une précédente formation en raison de son handicap. Aussi, Mathilde s'engage à veiller à adapter au mieux la formation à ses besoins.

- La dernière saynète reprend de façon ironique les **termes et obligations de la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**⁴.



Les saynètes théâtrales : un réel outil au service de la lutte contre les préjugés autour du handicap

À la fin de la représentation, l'équipe de production invite le public à échanger sur ce qu'il vient de voir. C'est souvent **un moment riche de discussion et de débat qui vise à libérer la parole et contribue ainsi à lutter contre les préjugés autour du handicap.**

Les échanges des participants portent évidemment sur les préjugés qui favorisent la discrimination des personnes handicapées, sur les perceptions que l'on a du handicap, mais aussi sur les questions d'aménagement du poste de travail et des aides techniques adaptées.

Il n'est pas nécessaire d'avoir de très grand locaux ni d'un matériel spécifique pour organiser une représentation : il suffit d'une salle avec des chaises pour les participants et un emplacement pour improviser une scène avec du matériel sommaire (une table, deux chaises, un paperboard, et un téléphone).

Cette approche ludique par le théâtre permet de faire passer un message plus porteur, autrement que par les moyens classiques que nous connaissons : les réunions, les colloques, les séminaires... Elle ne se substitue néanmoins en rien à ces moyens classiques, au contraire, cette approche est même complémentaire. Elle peut aussi être accompagnée de mises en situation destinées à faire partager le quotidien des personnes atteintes de déficiences.

⁴ Retrouvez la loi et ses textes d'application sur www.handicap.gouv.fr